ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

TRIBUNAL RÉGIONAL
DU LITTORAL ET DU VAL-DE-TRAVERS
TRIBUNAL CRIMINEL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Président du Tribunal criminel du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers communique :

Conformément au premier communiqué de presse paru le 12 avril écoulé, le Tribunal criminel a entrepris les différentes démarches pour pouvoir fixer l'audience de jugement des deux prévenus Bulat Chagaev et Islam Satujev.

Celle-ci se déroulera les mardi 23 et mercredi 24 août 2016, à chaque fois dès 08h30, à la Salle des Etats, au Château de Neuchâtel, entrée porte 3.

Suite à une situation de récusation, la Juge Geneviève Calpini Calame est remplacée dans la composition du Tribunal criminel par la Juge Florence Dominé.

Neuchâtel, le 27 mai 2016

Le Président du Tribunal criminel

Alexandre Seiler